

Motion du LOTERR – EA7304

concernant les droits d'inscription pour les étrangers extracommunautaires

Le Conseil du laboratoire LOTERR, réuni le 17/12/2018 à Metz, se prononce contre le projet d'augmentation des droits d'inscription pour les étudiants étrangers extracommunautaires, et demande au Président de l'université ainsi qu'aux différents Conseils d'exprimer clairement leur opposition à ce projet.

Voté à l'unanimité.

à Metz, le 17/12/2018



Grégory Hamez, Professeur
Directeur du LOTERR